

# APPEL À PROJETS 2022

pour les collectivités de Maine-et-Loire

# MobiPro

Faites évoluer les pratiques de mobilité sur les zones d'activités de votre territoire

**Le Siéml vous accompagne financièrement**

Avec le dispositif MobiPro, le Siéml finance les démarches d'animation des zones d'activités sur les questions de mobilité durable lancées par votre territoire.

## MOBIPRO, QUEL FONCTIONNEMENT ?

Le Siéml soutient financièrement les EPCI pour toutes prestations entrant dans le cadre du cahier des charges disponible sur le site du Siéml :

- accompagnement à la mobilisation des entreprises et diagnostic mobilité sur la zone d'activités ;
- accompagnement à la mise en place d'animations autour de la mobilité durable (Défi mobilité, événements thématiques) ;
- accompagnement à la constitution d'un groupe de travail inter-entreprises en vue de l'élaboration d'un plan d'actions sur la zone d'activités.

## MONTANT DES AIDES

Le Siéml finance 25 % du montant global du projet, dans la limite de 25 000 € par projet.

## COMMENT CANDIDATER À L'APPEL À PROJET ?

Les candidatures s'effectuent par voie dématérialisée exclusivement à partir de [www.sieml.fr/mobipro](http://www.sieml.fr/mobipro)

## CALENDRIER

Date limite de candidature **Vendredi 14 octobre 2022**

Décision d'attribution des aides → Mardi 28 octobre 2022

C'est le moment de candidater !

### UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE EN 3 VOLETS



MOBILISATION ET DIAGNOSTIC



ANIMATION ET SENSIBILISATION



CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL

Consultez le détail du cahier des charges sur [www.sieml.fr/mobipro](http://www.sieml.fr/mobipro)

### VOTRE INTERLOCUTEUR

#### PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Service planification - ingénierie

02 41 20 75 57

[transition-energetique@sieml.fr](mailto:transition-energetique@sieml.fr)